

# MARIE-AGNES STRACK-ZIMMERMAN, OU « L'EUROFIGHTERIN » DU PARLEMENT EUROPÉEN

EURACTIV | 30 octobre 2024 | 20h00



**Au sein d'un contexte géopolitique en mutation, Marie-Agnes Strack-Zimmerman, eurodéputée Renew et présidente de la sous-commission sécurité et défense du parlement européen, plaide pour une autonomie stratégique européenne. Elle signe une tribune dans laquelle elle propose des solutions clés pour y parvenir.**

Depuis la chute du mur de Berlin, le Vieux continent s'est complu dans l'illusion que la puissance militaire pouvait être reléguée au second plan, sacrifiée sur l'autel du soft power. Convaincus d'évoluer dans un monde pacifié et dépourvu de menaces sécuritaires, nous avons longtemps fait du marché et du droit les fondements de notre modèle. Nous avons délibérément placé notre sécurité sous l'égide du parapluie américain, tout en réduisant drastiquement nos investissements en défense, quant nos compétiteurs étrangers ont eux continué d'investir massivement dans ces domaines.

Le retour de la guerre de haute intensité aux portes de l'Europe, symbolisé par l'agression russe en Ukraine, a brutalement mis fin à cette illusion collective. Bien que les dépenses européennes dans le domaine aient considérablement augmenté depuis, cet effort a largement profité à des États tiers, en premier lieu aux États-Unis, plutôt qu'aux industriels européens. Face à l'urgence du contexte géopolitique et stratégique, il convient impérativement de réduire cette dépendance aux États tiers, de ne plus être tributaires des chaînes d'approvisionnement chinoises, ni de demeurer de simples vassaux de l'OTAN. Pour que l'UE reste un acteur de l'histoire et n'en devienne pas un témoin tremblant, il convient de mener à 27 une véritable révolution copernicienne de la BITDE. Face à l'impérialisme russe, aux menaces hybrides, et à la possibilité d'un retour de Trump à la présidence américaine, l'autonomie stratégique n'est plus une option mais une nécessité impérieuse pour la sécurité de notre continent.

En tant que présidente de la sous-commission sécurité et défense du Parlement européen, j'aimerais attirer l'attention sur son rôle primordial. La composition colorée de celle-ci en fait un espace de débats et de négociations intenses, essentiels pour parvenir à une ligne commune et avancer ensemble sur ces questions.

Eurodéputée Renew, je milite pour une BITD européenne unie, capable de se faire entendre sur la scène internationale et de peser dans le concert des nations. Toutefois, la création d'une industrie de défense européenne relève non pas d'une simple coopération industrielle mais d'une véritable volonté politique.

Concernant le budget et les fonds alloués à cette ambition, ils doivent être structurés, stables et pérennes. Les capacités de production des belligérants et de leurs alliés sont déterminantes dans l'issue d'un conflit de haute intensité. Ne laissons pas la Russie remporter la bataille de la production. Nous, Européens, pouvons être l'arsenal de la démocratie ukrainienne si nous nous en donnons les moyens. A moyen terme, il est nécessaire que le prochain cadre financier pluriel annuel de l'UE instaure au fond de 100 milliards d'euros sur 6 ans pour soutenir l'industrie de défense européenne. Il convient d'augmenter d'au moins 1 milliard d'euros le fonds de fonds « Defense Equity Facility » proposé par le FEI en janvier 2024, tout en élargissant ses critères afin de permettre aux entreprises de défense exclusivement militaires d'accéder à ces financements.



Si des entreprises concrètes sont également à réaliser au niveau national, comme la création d'un mécanisme de fléchage de l'épargne collective vers le financement de l'industrie de défense (livret A, fonds tibi, « livret épargne souveraineté »), il est d'urgent d'inciter voire de contraindre les Etats membres à augmenter leurs dépenses de défense (objectif commun de 2% du PIB, avec une augmentation de ces dépenses progressive et ajustée aux capacités économiques actuelles de chaque État). La récente réforme du pacte de stabilité adoptée par le Parlement envoie en cela un signal fort aux Etats membres, en ce qu'elle entend tenir compte de l'augmentation des dépenses de défense pour apprécier l'existence d'un déficit excessif. De plus, au moins symboliquement, l'usage des avoirs gelés russes, constituerait, outre une source de financement supplémentaire, un signal fort à destination de Moscou.

Les PME-ETI, acteurs clés de cette transition, souffrent bien trop souvent d'une réticence des investisseurs privés à les financer. De facto, il est urgent de lutter contre les pratiques discriminatoires des acteurs privés dans le secteur de la défense. Une réflexion devrait être initiée au niveau européen sur la possibilité d'interdire aux acteurs financiers de discriminer le secteur de la défense dans leur politique d'investissement, en questionnant par exemple la pertinence de la notion d'« armes controversées », laquelle est dépourvue de toute pertinence juridique. Il est en outre favorable que la BEI renonce à son exclusion des armes et munitions dans le cadre de sa politique de prêt.

Il convient également de lever les barrières aux coopérations industrielles, renforcer la fusion ou acquisition d'entreprises européennes entre elles afin de créer des acteurs plus puissants et compétitifs sur le marché mondial. Pour une préférence européenne assumée, je milite également pour une relocalisation des chaînes d'approvisionnements critiques. Nous sommes encore trop dépendants, principalement de la Chine, pour ces matières critiques. Dépendance que celle-ci n'hésite pas à instrumentaliser dans le contexte de la guerre en Ukraine pour favoriser son alliée russe. Il est en sus nécessaire de réserver les financements européennes aux seules sociétés européennes. Outre des objectifs de standardisation, essentiels à une meilleure interopérabilité de nos systèmes d'armement, il est également urgent de favoriser le critère du « best athlete » trop souvent négligé au profit du « retour géographique » chacun percevant en premier lieu ses intérêts nationaux.

Enfin, si d'autres aspects pourraient être davantage approfondi, je choisis de mettre en avant la nécessité de mettre fin à l'unanimité dans les décisions de politiques étrangères et de sécurité. La tyrannie du veto, a fortiori dans une Europe de plus en plus nombreuse, freine considérablement l'efficacité et la rapidité du processus décisionnel, ce qui est d'autant plus problématique dans le contexte de la guerre en Ukraine. La règle de l'unanimité pousse le plus souvent à un compromis autour du dénominateur commun le plus faible, chacun campant sur ses positions et bloquant ainsi toute perspective d'évolution rapide. Renew milite pour la mise en place d'un vote à la majorité qualifiée, soit l'approbation de 55 % des Etats membres (soit 15 sur 27 aujourd'hui), représentant au moins 65 % de la population de l'UE. Contrairement à l'unanimité, où un seul pays peut bloquer une décision, même si la grande majorité des États membres et des citoyens y sont favorables, la majorité qualifiée permet aux décisions de refléter la volonté d'une large proportion de la population européenne. Une prise de décision plus fluide renforcerait la position de l'UE sur la scène internationale, en évitant les divisions internes visibles qui affaiblissent sa crédibilité et sa capacité à agir comme un acteur global cohérent et uni.

Marie-Agnes Strack-Zimmerman

**renew  
europe.**

Inscrivez-vous à notre newsletter

S'inscrire



#### À Propos d'Euractiv

À propos d'Euractiv  
Mediahuis  
Euractiv France  
Soumettre une opinion  
Rejoindre Euractiv

#### Communication

Partenariat et publicité  
Euractor  
Projets européens  
Le multimédia chez Euractiv